

La Gazette

# d'Apprieu

Bulletin d'information municipal AVRIL - JUIN, 2025 N°107

## UNE ÉCOLE NOUVELLE GÉNÉRATION : ÉCONOMIES D'ÉNERGIE ET BIEN-ÊTRE

**P4** CITOYENNETÉ,  
SOLIDARITÉ,  
ÉDUCATION,  
CULTURE

**P12** AMÉNAGEMENT,  
URBANISME,  
ENVIRONNEMENT

**P16** DOSSIER

**P20** GENS D'ICI

**P18** CCBE

**P21** VIE ASSOCIATIVE,  
SPORT,  
ANIMATION



[www.apprieu.fr](http://www.apprieu.fr)

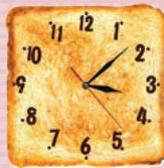


## NOUVEAU COMMERÇANT



### HORAIRES DE LA BOULANGERIE DU CENTRE BOURG :

Lundi et samedi : 7h à 12h15  
Mardi et dimanche : Fermé  
Mercredi, jeudi et vendredi :  
7h à 12h15 et 16h15 à 18h30



### HORAIRES D'ÉTÉ DE LA DÉCHETTERIE :

(jusqu'au dernier week-end d'octobre)

Lundi : 13h30/16h30  
Mardi : 8h/12h  
Mercredi : 8h/12h - 13h30/16h30  
Jeudi fermé  
Vendredi : 8h/12h - 13h30/17h30  
Samedi : 8h/12h - 13h30/17h30

### DATES DES CONSEILS MUNICIPAUX 2025 :

Ils ont lieu en mairie, à 19h30.

Les habitants sont les bienvenus.

- 24 avril	- 24 juillet	- 27 nov.
- 22 mai	- 25 sept.	- 9 déc. (21h)
- 26 juin	- 23 octobre	

## LE MARCHÉ HEBDOMADAIRE

Chaque jeudi matin, le marché vous accueille de 8h à 12h sur la place Buisnière. Chaque semaine, Mélodie la fromagère et Manu le primeur vous régaleront. 3 nouveaux marchands les ont rejoints.

Anita, habitant Apprieu, fabrique des pâtes fraîches aux couleurs, formes et garnitures variées. Elle propose également des fruits secs ou séchés, des arancini et bien d'autres gourmandises à découvrir.

Loïc le volailler propose diverses préparations : saucisses, cordons bleus, magrets, pilons, filets...



Lars le norvégien, s'occupe du sucré principalement : gâteaux roulés et chaussons aux fruits, mais aussi sa création très personnelle, le Nuts&Lars. À la pistache, aux



amandes chocolat noir, au praliné ou au trio de chocolat, aux noisettes et bien d'autres, elles sont irrésistibles ! Et en plus, il donne aussi des cours d'anglais.

## ILLIWAP, VOTRE APPLI POUR TOUT SAVOIR SUR LA COMMUNE

Les événements sont nombreux à Apprieu, grâce aux associations, à la médiathèque, à Art'prieu, au Comité des fêtes. Pour n'en rien manquer, restez informés !

L'agenda vous donne les dates des manifestations : culturelle, sportive, solidaire...

Les actualités annoncent les événements de la mairie : travaux, fermeture de routes...

Les infos pratiques rassemblent les coordonnées, horaires, un formulaire de contact... de la mairie.

### Pour vous, tout est gratuit !

Vous pouvez télécharger l'appli depuis votre store ou bien la consulter depuis votre navigateur internet : <https://station.illiwap.com/fr/public/38013>

Une fois installée, l'appli vous demande de choisir une commune à suivre, ou plusieurs selon vos envies.

Vous recevez des notifications pour chaque thème qui vous intéresse : loisirs, sport, culture, animations, cérémonies, marchés / foires, réunions / conférences.

Vous pouvez consulter toutes ces informations quand vous le souhaitez. Pas besoin d'attendre une notification pour ça.

L'intérêt ? Etre toujours au courant de ce qui se passe dans notre commune. Et avec la quarantaine d'associations qui l'anime, il y a de quoi faire !

Et le mieux, c'est que depuis l'agenda Illiwap, vous pouvez ajouter l'événement directement sur votre agenda en ligne !

Pour plus d'informations sur l'application et son installation : <https://www.apprieu.fr/apprieu-est-sur-illiwap/>





Le 20 mars, le Conseil Municipal a voté à l'unanimité le budget 2025 de la Commune, un budget marqué une nouvelle fois par le maintien des taux communaux. Ils n'ont pas progressé depuis 2020. Ce qui ne veut pas dire que votre imposition n'augmentera pas car l'Etat a fait évoluer de 1,7% les bases de l'imposition. Les pourcentages des taux n'augmentent pas mais les bases augmentent. Il y aura donc une légère évolution de notre fiscalité en 2025.

Cette année les dépenses de fonctionnement représenteront 3 300 387 euros et les dépenses d'investissement 2 158 952 euros. Il a fallu comme chaque année un arbitrage strict pour maintenir le niveau des dépenses de fonctionnement (elles ont même baissé de 13 750 euros). Il s'agit donc d'un maintien, malgré l'augmentation des coûts de l'entretien des bâtiments et des voiries, due en partie à l'augmentation de la fréquentation de nos équipements. Après avoir subi durement

les évolutions des coûts des énergies et des assurances, les tendances se stabilisent.

Et cette année, la maîtrise peut se faire grâce à une baisse de la masse salariale qui représente 1 339 700 euros (- 27 496 euros par rapport à 2024). Une trentaine d'agents sert chaque jour la commune et ses habitants. Ils assurent au quotidien le fonctionnement de nos équipements, de nos écoles, de nos voiries... Je les remercie pour la qualité de leur travail et leur investissement au quotidien pour améliorer notre cadre de vie.

L'investissement se répartit assez classiquement dans le domaine des voiries (St Vierge, Chemin Neuf, Croix Vanel, Contamine, cimetière ...) et des bâtiments avec le projet de l'extension réhabilitation de l'École St Exupéry, la poursuite des aménagements du pumptrack, l'arrivée de nouveaux jeux sur le complexe sportif, la clôture du dossier de l'usine Couturier à Plambois, le lancement du lotissement communal « la Soie » au Rivier, le portage de la Cure (mise en vente par le diocèse), la rénovation de la salle des fêtes... (Liste non exhaustive). Un beau programme pour clôturer ce mandat qui prendra fin en mars 2026.

Dans le même temps, la Communauté de Communes a voté son budget 2025 le 24 mars. J'insiste sur le fait que les élus de la Commune d'Apprieu, Christine Michallet, Alexandre Coullomb, Anne Robert, Emilie Sylvestre, et moi-même (à l'exception de Jérôme

Croce Vice-Président) ont voté contre le budget principal et les budgets de l'eau (+16%), de l'assainissement (+20%) et des ordures ménagères (+3%) refusant les augmentations et s'inquiétant de la faible ambition du budget principal.

Nous avons exprimé, avec les communes de Renage et d'Oyeu, notre inquiétude sur les orientations prises par la CCBE qui à terme, d'après nous, n'aura plus les capacités financières et fiscales pour porter les enjeux des politiques de demain : environnement, gestion des déchets, développement des mobilités...

Les 3 conseils municipaux d'Apprieu, d'Oyeu et de Renage se sont rencontrés le 31 mars pour échanger sur les résultats d'une étude d'impact de la sortie de nos 3 communes de la CCBE présentant les avantages et les inconvénients en matière de coûts et de qualité de service public.

Une présentation que nous partagerons avec vous en septembre 2025.

Nous ne connaissons pas l'issue de cette démarche mais quoi qu'il en soit, elle n'aboutira pas avant 2026 - 2027 et bien entendu pas sans vos avis et vos souhaits.

Bien cordialement à tous.

*Dominique Pallier*  
Maire



#### Mairie :

46, route de Lyon 38140 Apprieu  
Email : [accueil@apprieu.fr](mailto:accueil@apprieu.fr)  
Tél. : 04 76 65 10 13

#### Horaires d'ouverture :

Lundi 8h30-12h00  
Mardi 8h30-12h00 / 15h00-17h00  
Mercredi 8h30-12h00  
Jeudi 8h30-12h00 / 15h00-17h00  
Vendredi 8h30-12h00 / 15h00-17h00  
Samedi 8h30-12h00, le 1<sup>er</sup> samedi du mois

#### École privée St-Pierre :

95 route du Rivier 38140 Apprieu  
Tél : 04 76 65 15 10  
Email : [ecolesaintpierre38@gmail.com](mailto:ecolesaintpierre38@gmail.com)

#### École élémentaire publique Saint-Exupéry

48 route de Lyon 38140 Apprieu  
Tél : 04 76 65 10 63  
Email : [ce.0381548b@ac-grenoble.fr](mailto:ce.0381548b@ac-grenoble.fr)  
Horaires : Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h30 - 11h45 / 13h45 - 16h30

#### École maternelle publique Le Petit Prince

355 rue Defrada 38140 Apprieu  
Tél : 04 76 65 17 57  
Email : [ce.0382659j@ac-grenoble.fr](mailto:ce.0382659j@ac-grenoble.fr)  
Horaires : Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h30 - 11h40 / 13h40 - 16h30

#### Horaires périscolaires Saint-Exupéry

- Garderie matin : 7h30 - 8h30  
- Garderie après-midi : 16h30 - 18h30  
Tél : 04 76 67 42 79

#### Horaires périscolaires Le Petit Prince

- Garderie matin : 7h30 - 8h35  
- Garderie après-midi : 16h30 - 18h30  
- Garderie maternelle : 07 89 33 44 65

#### Les services périscolaires

07 84 39 18 74 - 06 84 33 21 09 aux horaires d'ouverture (pas de messages ni SMS)  
En garderie élémentaire - 48 route de Lyon 38140 APPRIEU  
Email : [serviceperiscolaire@apprieu.fr](mailto:serviceperiscolaire@apprieu.fr)

#### Médiathèque la Sirène

25 place Buisnière  
38140 Apprieu  
Tél : 04 76 35 38 84  
Email : [la.sirene@cc-bievre-est.fr](mailto:la.sirene@cc-bievre-est.fr)

#### Horaires d'ouverture :

Lundi de 10h à 12h  
Mardi de 16h30 à 18h30  
Mercredi de 15h à 17h45  
Samedi de 10h à 12h



## INSCRIPTIONS À L'ÉCOLE MATERNELLE LE PETIT PRINCE

Votre enfant rentre à l'école maternelle à la rentrée 2025-2026 :  
Veuillez télécharger la fiche d'inscription sur le site de la mairie et la déposer à l'accueil de la mairie, avec les pièces justificatives (copies du livret de famille, du carnet de vaccination, justificatif de domicile).

Nous vous remercions de faire les démarches au plus vite.

## INSCRIPTIONS À L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE SAINT-EXUPÉRY :

Vous emménagez sur la commune d'Apprieu et votre enfant sera en école élémentaire à la rentrée 2025 ? Vous pouvez entamer les démarches d'inscription sur le site de la mairie.

N'hésitez pas à contacter le directeur, M. Sailler au 04 76 65 10 63, pour de plus amples informations et venir visiter l'école.

<https://www.apprieu.fr/vie-quotidienne/education/>

**Fiche d'inscription  
pour les 2 écoles :**



## LE PÉRISCOLAIRE : MOMENTS DE DÉCOUVERTES

### Les intervenants de notre ACM : un mélange de créativité et de sport

Dans notre Accueil Collectif de Mineurs (ACM), les enfants participent à diverses activités animées par des intervenants passionnés.

Ces ateliers leur permettent de développer des compétences variées.

Depuis le début de l'année scolaire, les enfants écoutent chaque lundi lors de la pause méridienne des histoires captivantes qui nourrissent leur imagination.

Ils découvrent également après la classe des ateliers de broderie, un art traditionnel qui leur permet de travailler la motricité fine et le sens de l'esthétique et des ateliers de dessin qui libèrent leur créativité et développent leur capacité de concentration.

L'œuvre sera exposée lors de la prochaine exposition participative.

Et pour s'amuser en pratiquant une activité sportive, des séances de volley sont encadrées par l'association Volley-Ball Club d'Apprieu.

Ces moments riches en découvertes et en partage favorisent l'épanouissement des enfants, tout en leur permettant de développer de nouvelles compétences dans un cadre convivial et sécurisé.



### Les animations des animatrices : un voyage d'émerveillement et de découverte pour les enfants

Nos animatrices ont créé des moments magiques pour les enfants en les plongeant dans des univers fascinants adaptés à leur âge.

Pour les plus jeunes, les activités ont permis d'explorer des mondes féeriques et fantastiques, où l'imaginaire et la magie étaient au cœur de chaque aventure.

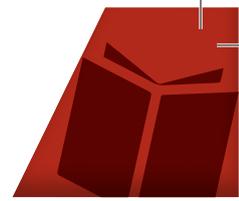
Des histoires de Noël enchantées aux voyages dans l'espace, les enfants ont vécu des expériences immersives, éveillant leur curiosité et stimulant leur créativité.

Pour les 6-11 ans, les animatrices ont proposé des aventures tout aussi captivantes.

Les enfants ont célébré les fêtes à travers des activités festives et créatives, tout en découvrant les merveilles du monde animal à travers des explorations lointaines, leur ouvrant les portes de la nature et de la biodiversité.

Un véritable voyage d'apprentissage, où chaque activité était une occasion de grandir, d'imaginer et de s'épanouir ensemble.





## 4 SORTIES DE SKI À LANS EN VERCORS



Les élèves des classes de CM1-CM2 de M<sup>me</sup> Libert et CM2 de M<sup>me</sup> Ondarsuhu sont allés au ski de piste en janvier. Pendant les trois premières séances, nous avons amélioré notre façon de skier avec les moniteurs ou appris les bases pour les débutants au jardin des pioupious. Pour la dernière séance nous avons passé notre ourson, flocon, 1<sup>er</sup> étoile, 2<sup>e</sup> étoile, 3<sup>e</sup> étoile ou étoile de

bronze. Dans les deux classes, beaucoup ont adoré le ski et d'autres ont moins aimé, surtout la première séance, car il a plu des cordes !

Merci pour ces moments inoubliables à Lans en Vercors

*Les élèves de CM, école Saint-Exupéry.*

## PROJET INTERGÉNÉRATIONNEL ÉCOLE LE PETIT PRINCE - CCAS APPRIEU



Comme nous nous étions engagés à le faire pour tisser du lien entre les jeunes enfants et les aînés de la commune, nous poursuivons la réflexion sur les actions intergénérationnelles. Nous nous appuyons sur la 1<sup>re</sup> expérience qui s'est déroulée le 14 décembre dernier lors de la distribution des colis aux aînés. Cette rencontre a été plébiscitée par tous les participants : les aînés, les enfants, leurs parents, leurs enseignantes et les membres du CCAS. Le partage des chants de Noël a donné le sourire et du baume au cœur à toutes les personnes présentes.

La directrice de l'école Le Petit Prince, Laure Reverdy, est très impliquée et

prête à programmer la mise en place d'ateliers intergénérationnels entre les enfants scolarisés à la maternelle et des aînés sollicités par le CCAS d'Apprieu.

L'idée est de partager une passion avec les enfants en les faisant participer à un atelier de 30 à 45 minutes, à l'école maternelle, avec un groupe de moyenne et grande section, avec les enseignantes bien sûr.

Il pourrait y avoir 4 à 5 ateliers sur l'année scolaire.

Plusieurs idées ont été évoquées pour ces ateliers : cuisine, couture, jeux de société « anciens », chants, dessin, découverte de vieux objets, photos d'Apprieu avant...

**Si vous avez envie de participer à cette aventure et/ou si vous avez des idées à partager, n'hésitez pas à prendre contact avec Anne Robert ou Blandine Vignon à la mairie : 04 76 65 10 13 ou [accueil@apprieu.fr](mailto:accueil@apprieu.fr)**

## DÉCOUVRIR DES TALENTS ET DÉVELOPPER SES PROPRES TALENTS

Dans le cadre de notre troisième et dernier axe du projet d'école, les enfants de l'école Saint Pierre vont rencontrer des personnes douées d'un talent particulier. Ces personnes leur feront découvrir des activités manuelles nécessitant amour du travail bien fait, application, précision et patience.

Les CM ont rencontré un ancien tailleur de la taillanderie de Charavines qui leur a montré des outils et expliqué leur fabrication, puis ils iront rencontrer le dernier gantier de Grenoble.

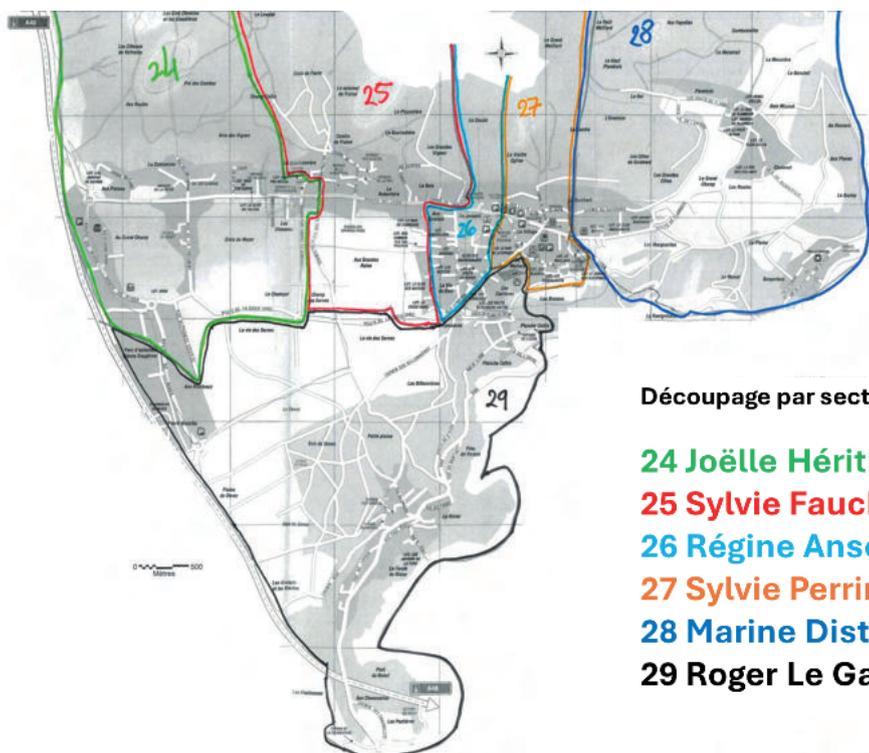
Toutes les classes bénéficieront d'ateliers avec une céramiste, puis avec une vannière et s'initieront au crochet et à la couture avec d'anciens parents d'élèves. Ils auront tous aussi une animation par une apicultrice qui leur fera découvrir les abeilles, la fabrication du miel et une petite activité manuelle en lien avec l'apiculture.

Des sorties à la journée sont prévues : pour les maternelles et CP au musée archéologique de Charavines et pour les CE/CM au château de Pupetières pour de belles animations et découvertes.





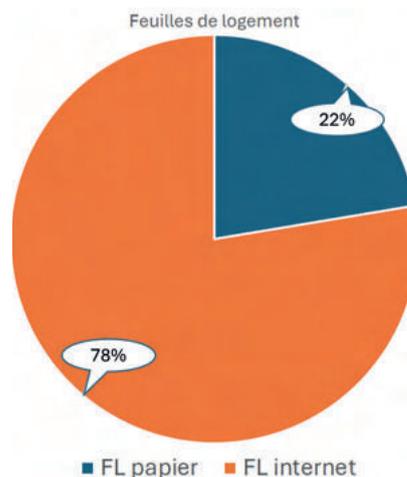
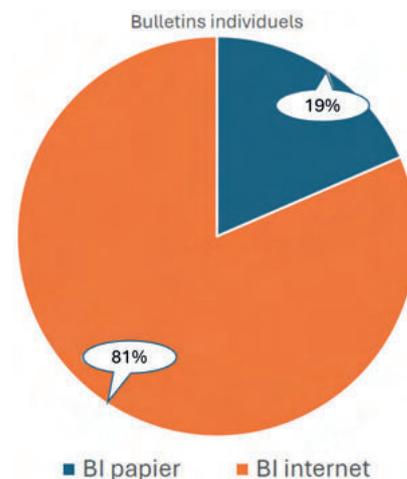
## LE RECENSEMENT S'EST TERMINÉ LE 15 FÉVRIER



### Découpage par secteurs

- 24 Joëlle Héritier
- 25 Sylvie Fauchet
- 26 Régine Anselme
- 27 Sylvie Perrin
- 28 Marine Distel
- 29 Roger Le Gall

net ou sur papier, ont facilité leur travail, et notre travail, à nous les 2 élus coordonnatrices. Nous avons fait le suivi administratif de la collecte, en lien étroit avec les agents recenseurs et la superviseuse de l'INSEE.



Nous en avons parlé dans la gazette n°106, le recensement s'est déroulé du 16 janvier au 15 février.

Les résultats provisoires indiquent que nous sommes 3619 habitants permanents à Apprieu, vivant dans 1647 logements. En 2019, nous étions 3380, dans 1450 logements.

Bien sûr, ce ne sont pas les seules informations que l'INSEE tirera des questionnaires remplis.

Nous savons également que le secteur avec le plus de logements est la partie ouest de la commune.

Le nombre de logements vacants est en légère hausse, alors que celui de résidences secondaires baisse, toujours par rapport à 2019.

78% des réponses ont été envoyées par internet, soit 8% de plus qu'en 2019.

Nous aurons les résultats complets et définitifs en septembre. Ils seront consultables sur [www.insee.fr](http://www.insee.fr).

Toutes les informations collectées sont traitées et analysées uniquement par l'INSEE, de manière totalement anonyme et restent strictement confidentielles. Nous avons transmis à l'INSEE les

remarques assez fréquentes concernant quelques questions figurant sur les bulletins individuels, remarques relevées dans quasiment toutes les communes recensées.

Nos 6 agents recenseurs ont parcouru la commune, sont venus à votre rencontre, vous ont parfois aidés à remplir le questionnaire... un vrai travail de fourni qu'ils ont accompli avec brio et nous les en remercions.

Nous remercions également toutes les personnes qui les ont si bien reçus et qui, en répondant rapidement sur inter-





## UNE ANNÉE 2025 BIEN SALUÉE



**Vendredi 10 janvier, vous étiez nombreux à la soirée des vœux. Merci !**

Dominique Pallier, le maire, a fait le bilan 2024. Une année de réalisations et de lancement de nouveaux projets.

2025 sera sur le même modèle. Le projet AVeC, la rénovation des écoles, va démarrer. C'est le plus gros chantier du mandat (voir le dossier p 16).

Vous avez pu rencontrer les agents recruteurs, qui ont fait un gros travail pour

mettre à jour les données 2019 sur notre commune (voir p 6 pour plus de détails.)

Dominique Pallier et Roger Valtat ont fait le point sur l'appartenance de notre commune à Bièvre Est. Un choix important dont nous vous parlons dans l'édito et sur lequel nous reviendrons.

Après les discours, le réconfort, avec l'apéritif dînatoire. Toujours propice aux échanges, il nous a permis de discuter avec vous, d'écouter vos demandes et répondre à vos questions. On a aussi apprécié vos remerciements, vos retours sympathiques sur les 5 années passées à vos côtés, et encore plus pour les élus historiques. Votre amitié, vos gentils petits mots, votre soutien font du bien aux élus investis et actifs que nous sommes. C'est une récompense tellement chère à nos cœurs. Elle nous booste et incite à continuer. Merci à vous !

## UNE BELLE ANNÉE POUR NOS AGENTS



Vendredi 24 janvier, le conseil municipal a reçu ses agents pour une soirée toujours appréciée. Marie-Cécile Boudrot, DGS, et Dominique Pallier ont remercié les services pour leur investissement dans la vie des habitants, leur travail, leur adaptabilité et leur suivi des projets mis en place

par les élus. Le tout, dans une bonne humeur qui se ressent au quotidien. Une ambiance saluée par le maire et les élus qui adorent travailler en mairie à leurs côtés. Qu'ils soient remerciés à nouveau, car c'est grâce à eux que la commune fonctionne si bien.

### LE SAVEZ-VOUS ? UN SERVICE GRATUIT D'ÉCRIVAIN PUBLIC EST DISPONIBLE À APPRIEU



Vous avez une lettre à écrire, un dossier à remplir, besoin d'aide dans vos démarches publiques et/ou privées ?

L'association Élans Solidaires, en lien avec la mairie, propose gratuitement :

- un service d'écrivain public, tous les 1<sup>er</sup> samedis du mois, de 9h30 à 11h sur rendez-vous, à la Mairie d'Apprieu. Des bénévoles compétents seront à votre écoute et vous accompagneront gratuitement en total respect de la confidentialité. Vous souhaitez prendre rendez-vous ou demander des informations ?  
Contactez Nicole au 07 67 59 03 47.

- l'atelier numérique, le samedi matin tous les quinze jours salle de la bascule, de 9h30 à 11h30, pour un apprentissage de l'outil informatique. Prochaines dates : 19 avril, 3, 17 et 31 mai, 14 et 28 juin. Contactez Jean-Christophe au 07 69 23 21 39.

- en cas d'urgence, une permanence "administrative", le mardi et le jeudi matin de 9h à midi à son local, place du Château au Grand Lempis.





## POLLUTION DE LA FURE : FRÉGATA HYGIÈNE CONDAMNÉE MAIS FAIT APPEL UNIQUEMENT POUR LA COMMUNE !

Début novembre 2020, 700 litres de résine s'étaient échappés accidentellement de la Société Frégata Hygiène (Charavines) tuant 5000 poissons et contaminant l'ensemble de l'écosystème et notamment l'Espace Naturel Sensible de Côte Manin.

La Commune d'Apprieu, qui entretient cet espace naturel avec St Blaise du Buis et l'aide financière du Département, avait à l'époque (en 2020) déposé plainte, faisant valoir un délit d'imprudence, la destruction d'un travail et un investissement conséquent depuis plusieurs années. La société a été condamnée en février 2024 à indemniser l'association de pêche « La Gaule de la Fure » à hauteur de 12 359 € (préjudice matériel), 4 000 € de préjudice de jouissance et 3 000 € de préjudice moral ; 3 000 euros de préjudice moral à la Fédération de Pêche de l'Isère et 2 000 € de préjudice moral à chaque association : France Nature Environnement Auvergne Rhône Alpes, France Nature Environnement Isère et l'Association le Pic Vert.

Par ailleurs l'entreprise a été condamnée à verser 25 000 € à la Commune d'Apprieu au titre du préjudice écologique.

La Commune tenait à cette démarche de « réparation » et considère avoir été entendue par le Tribunal. Son objectif était bien de sensibiliser sur les risques industriels et d'éviter de nouveaux accidents. Mais l'entreprise Frégata Hygiène a fait appel du jugement uniquement pour la décision concernant la Commune d'Apprieu et les 25 000 € au titre du préjudice écologique. Que doit comprendre la Commune ? Que l'entreprise en faute et condamnée ne reconnaît pas le travail engagé par Apprieu depuis tant d'années sur ce secteur sensible de Côte Manin ? L'affaire sera donc jugée à nouveau en appel dans plusieurs mois. Une grande déception face à un industriel qui affirme s'intéresser à l'environnement.

## CONSEIL D'ADMINISTRATION ET BILAN SOCIAL DU CCAS



Anne Robert, Jean Bruasse, Céline Martel, Blainde Vignon, Marcel Bonnat, Sylvie Cotte, Claire Assié, Anne-Marie Oddou, Marie-Ange Damery, Jean-Marc Reynaud-Dulaurier et Anne-Marie Silvestre.

### Le 1<sup>er</sup> Conseil d'administration de l'année 2025 s'est réuni le 25 mars.

Une minute de silence à la mémoire de Marie-Christine SIBUT, décédée le 14 janvier dernier a été respectée en ouverture de séance.

Le bilan social de l'année 2024 a permis de faire le point et mesurer l'ensemble des actions et aides que le CCAS déploie au titre de l'aide sociale facultative et de lutte contre la précarité :

- **Aides aux familles et enfants** pour un montant de 1570 € : aide pour la cantine, urgence pour l'alimentaire et le carburant en lien avec les assistantes sociales ;
- **Gestion du logement d'urgence**, occupé plus de 10 mois sur 12 en 2024 ;
- Domiciliation CCAS : 4 en 2024 dont 1 renouvellement
- Organisation en lien avec la mairie et le Département de la **conférence gesticulée sur les violences intrafamiliales** et informations sur le réseau VIF
- **Distribution des colis de Noël** pour les aînés de plus de 70 ans habitant la commune et organisation d'une soirée spectacle avec buffet dînatoire

C'est également lors de cette séance que les membres ont choisi les associations auxquelles donner les 1830 € résultant des dons faits par les aînés au lieu du colis de fin d'année offert à chaque personne de plus de 70 ans habitant la commune.

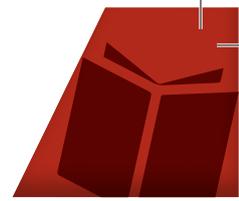
Pour mémoire, 206 colis ont été distribués fin 2024.

Voici donc les associations locales de solidarité qui ont été choisies cette année. Même si leur siège n'est pas à Apprieu, elles apportent un grand soutien aux habitants qui en ont besoin :

- Elans Solidaires : 700 €
- Les Restos du cœur : 500 €
- La Croix Rouge : 315 €
- Les Merveilleuses : 315 €

Le Conseil d'administration a également peaufiné l'organisation de la soirée spectacle que le CCAS offre le 4 avril aux bénéficiaires des colis 2024.

**Vous pouvez prendre connaissance en détail du bilan social du CCAS sur le site internet de la commune : [www.apprieu.fr](http://www.apprieu.fr), rubrique vie quotidienne, social, CCAS.**



## INAUGURATION DES ESPACES SANS TABAC



Le professeur Berger parle de l'intérêt de l'arrêt du tabac.



Jérémy Haon-Grangeat, agent technique, installe un panneau provisoire pour signaler l'Espace sans tabac devant l'école élémentaire



Les élus inaugurent le panneau, symbole de l'action.

espaces sont installés sur les parkings des écoles publiques et privée. Le 4<sup>e</sup> est sur l'ensemble du complexe sportif. Agents, élus et habitants ont déjà constaté une diminution des nuisances et du nombre de mégots sur le sol. C'est un beau résultat et nous remercions les nombreuses personnes qui respectent les panneaux, installés mi septembre 2024.

Le 24 mars, Dominique Pallier, le maire et Anne Robert, accompagnés des agents du service scolaire et de Marie-Cécile Boudrot, DGS, ont inauguré l'Espace sans tabac de l'école St Exupéry. À leurs côtés, le professeur Berger et Véronique Dumond, de la Ligue contre le cancer, Sylvie Dezarnaud, députée et Didier Rambaud, sénateur.

Ces espaces ont été choisis par les commissions scolaire, environnement et sociale afin de protéger les abords des écoles et installations sportives des effets nocifs du tabac. Et cela autant pour la santé des enfants et adultes, que pour l'environnement et la propreté des lieux. 3

Le professeur Berger rappelle que le cancer est la 1<sup>re</sup> cause de mortalité : "La sédentarité est aussi une cause importante de la maladie. La bonne nouvelle, c'est que dès le lendemain de l'arrêt du tabac, on commence à ressentir les bienfaits et ça progresse constamment. Il faut s'accrocher et se faire aider pour arrêter si besoin. L'école et le sport sont 2 bons médiums pour parler du cancer. Vous avez fait un très bon choix d'installer les panneaux ici. Les enfants sont aussi de bons vecteurs de la prévention. La pédagogie qui entoure les panneaux est importante aussi et vous le faites bien. Merci et bravo !"

## SOLIDARITÉ PAR LA COLLECTE DE PROTECTIONS FÉMININES



Tout au long du mois de mars, la commune s'est associée à l'association La Fabrique Citoyenne Bièvre est afin de collecter tout type de protections menstruelles. En effet, on sait que la précarité menstruelle existe malheureusement un peu partout, à des degrés divers. Parfois, les jeunes filles et les femmes utilisent du papier journal ou du carton ou d'autres matériaux peu appropriés faute de pouvoir acheter des protections hygiéniques. C'est pourquoi, une grande boîte a été mise à disposition durant tout le mois de mars à la mairie pour récolter les dons. Un grand merci à toutes les personnes qui ont apporté leur contribution à cette collecte.

D'autres lieux de collecte ont été mis en place sur le territoire, ce qui permettra de distribuer les protections en partie localement : dans les écoles, dans les associations de solidarité et au Centre médico-social au Grand Lempis.

Le reste sera récolté et distribué par l'association nationale « les règles élémentaires ».



# La Sirène Médiathèque

## ART ET SOLIDARITÉ À LA MÉDIATHÈQUE

Lors de deux permanences du samedi matin, Anne-Laure Bertrand et la médiathèque ont mené deux actions culturelles et solidaires. Au mois de décembre les personnes qui le souhaitaient pouvaient réaliser une carte de Noël avec un message pour des personnes seules résidant à la Touvière à Châbons ou à Apprieu, en lien avec l'ADMR. Le 8 mars dernier au cours d'un atelier participatif en présence de l'artiste Nord-Irlandais Raymond Watson, les participants ont créé des drapeaux symbolisant des messages de paix. Plusieurs ateliers de ce type ont eu lieu dans le secteur et une guirlande de ces fanions peut être exposée dans les lieux qui en font la demande.



Les participants du 8 mars et leurs créations

## RENCONTRE D'AUTEURS DU 15 FÉVRIER



Appréciée par les auteurs pour les échanges et un accueil convivial, notre rencontre d'auteurs n'a pas connu le succès souhaité. C'est dommage car la vingtaine d'auteurs locaux invités présentaient des ouvrages de qualité et une assez grande variété dans les styles. Nous comptons sur vous pour une prochaine édition.

## PIÈCE DE THÉÂTRE

Samedi 15 mars, la cinquantaine de personnes venue voir « **Songe d'une nuit d'été** » par la compagnie Casalibus a passé une belle soirée de détente. Les 9 artistes présents sur scène ont su créer un échange avec le public qui a bien réagi. Le rire était au rendez-vous et tout le monde, artistes et spectateurs, étaient heureux de ce moment de partage. Le prochain spectacle proposé sera le 4 octobre avec la compagnie des Colporteurs de Rêves et un spectacle tout public « Boulevard Boulegant ».

## JOURNÉE RÉSEAU LE 17 MAI

**Le samedi 17 mai de 10h à 12h puis de 14h à 17h, le réseau des médiathèques vous propose une journée d'animation sur le thème des 5 sens.**

À Apprieu, La Sirène sera exceptionnellement ouverte au public sur l'ensemble de ces horaires et des animations sur le goût vous seront proposées (dégustations à l'aveugle par exemple). Cet événement sera accompagné d'une exposition qui débutera à la mi-avril dans les bibliothèques participantes et se terminera fin juin. Dans ce cadre, une classe de l'école Le Petit Prince nous présentera un travail réalisé avec un intervenant plasticien. Les bénévoles comptent sur votre présence pour faire de cette journée une réussite.

### VACANCES DE PRINTEMPS

**Ouverture les mercredis de 15h à 17h45  
et samedis de 10h à 12h  
Fermeture les lundis et mardis**



# Art'PRIEU

  Suivez nous : Art'prieu

## DE BEAUX VERNISSAGES DE BELLES EXPOS

Samuel Colliard nous a proposé une exposition d'une grande variété qui a fait réagir les personnes présentes lors du vernissage, il y en avait pour tous les goûts. Il a apprécié qu'on lui ait fait confiance et ouvert les portes de nos salles.



## L'OCÉAN, THÈME DE L'EXPOSITION PARTICIPATIVE

Notre thème de cette année est « l'océan ». Nous allons pouvoir voyager dans les grands espaces, nous imaginer en vacances au soleil ou prendre peur dans les flots agités, découvrir une faune et une flore extraordinaires... Participez en laissant parler votre imagination et votre créativité et partagez vos productions avec le public venant découvrir nos expositions. Pour exposer c'est du 5 juin au 2 septembre et les productions sont à déposer en mairie le samedi 24 mai de 10h à 12h.



Art'PRIEU  
Vous invite

Créer au fil de l'eau  
Peinture, dessin, collage, tricot, photos...  
Exposition ouverte à tous sur le thème de

# L'Océan

Dépôt des œuvres  
En mairie  
samedi 24 mai, 10h à 12h

Exposition visible  
du 5 juin au 2 septembre 2025

En mairie  
Lundi, mercredi 9h30-12h  
Mardi, jeudi, vendredi 9h30-12h / 15h-17h  
Samedi (sur réservation) 9h30-12h

A la médiathèque  
Lundi, samedi 10h à 12h  
Mardi 16h30-18h30  
Mercredi 15h à 17h45

## PARTICIPEZ À LA BALADE CROQUIS DU 13 AVRIL



Art'PRIEU présente  
Faites marcher votre talent  
**BALADE CROQUIS**  
Un circuit pour croquer  
la nature et l'architecture d'Apprieu  
Dimanche 13 avril 2025

Départ 9h  
Ancienne école du Rivier  
Parcours permettant de découvrir Le Rivier (plan fourni)  
Apéritif offert à 12h

Gratuite  
Ouverte à tous  
Inscription sur place

Les croquis réalisés pourront être exposés lors de la Rencontre de carnetistes, les 18 et 19 octobre à Apprieu

En cas de pluie, nous resterons sous le préau de l'ancienne école



L'édition de printemps de notre balade se déroule au Rivier avec la découverte de l'ENS Côte Manin. Venez profiter de cet espace naturel vivifiant pour vous essayer au croquis. Si nécessaire, des personnes seront présentes pour vous accompagner et vous guider.



Art'PRIEU présente  
**Instants de vie** Aquarelles de  
**Joëlle Zwojszczyk**

Vernissage  
**Vendredi 21 mars**  
19h en mairie

Exposition visible  
du 14 mars au 3 juin 2025

En mairie  
Lundi, mercredi 9h30-12h  
Mardi, jeudi, vendredi 9h30-12h / 15h-17h  
Samedi (sur réservation) 9h30-12h

A la médiathèque  
Lundi, samedi 10h à 12h  
Mardi 16h30-18h30  
Mercredi 15h à 17h45

## DES INSTANTS DE VIE PARTAGÉS

Nous accueillons jusqu'au 3 juin Joëlle Zwojszczyk et son exposition d'aquarelles : Instants de vie. Elle nous a expliqué son parcours artistique débuté au cours de son enfance, interrompu à plusieurs reprises au cours de sa vie mais vers lequel elle est toujours revenue. Elle a commencé par le dessin puis la gouache mais a vite évolué vers l'aquarelle. Elle aussi remercie l'accueil qui lui a été fait et l'aide apportée lors de l'installation de ses tableaux.



Joëlle bien entourée par les membres d'Art'prieu pour l'installation de son exposition



## CAMILLE AYMARD, INSTRUCTRICE DU DROIT DU SOL AU SERVICE URBANISME



Arrivée fin janvier 2025, Camille est la dernière recrue en date des services municipaux.

Après quelques années dans l'immobilier, puis à la mairie de La Tour du Pin où elle avait le même poste, Camille nous a rejoints pour se rapprocher de son domicile.

Ses missions au service des habitants sont variées : instruction des permis de construire, déclaration préalable, visites de conformité, conseils aux habitants, architectes et promoteurs ayant des projets. Elle leur donne les informations nécessaires au respect du PLUI et des règles immobilières de la commune. C'est la variété dans les projets et le service aux usagers qui lui plaisent particulièrement.

Camille précise : " Il y a des conditions sur les pentes de toits, les limites séparatives, les couleurs de façades... à connaître et respecter avant de déposer votre dossier. Une 4<sup>e</sup> modification du PLUI va apporter du changement, notamment pour assouplir les règles sur la pose des panneaux solaires."

N'hésitez pas à prendre rdv avec Camille pour obtenir des conseils avant tout dépôt de dossier. Cela vous permettra d'être sûr que votre dossier est conforme, complet. Son instruction en sera plus rapide.

Les rdv ont lieu tous les mardis.

*Pour contacter Camille :*  
Appelez la mairie au 04 76 65 10 13,  
puis choix 4  
Envoyez un mail :  
[urbanisme@apprieu.fr](mailto:urbanisme@apprieu.fr)

## PERMANENCE D'URBANISME : UN SERVICE CLÉ POUR LES HABITANTS



**Dans le cadre de ses actions visant à améliorer le cadre de vie des citoyens et à accompagner les projets de développement local, la mairie remet en place une permanence d'urbanisme**

Ce service permet à tous les habitants de la commune d'obtenir des conseils, des informations et de l'assistance concernant les règles d'urbanisme en vigueur sur le territoire.

### Un rendez-vous essentiel pour vos projets

La permanence d'urbanisme se tient chaque semaine à la mairie, dans un espace dédié où un agent spécialisé se tient à la disposition des usagers. Que vous soyez propriétaire, locataire, architecte, une entreprise ou simplement porteur d'un projet d'aménagement, cette permanence vous permet d'avoir une réponse claire et précise sur les démarches à suivre. Cela inclut des questions relatives aux **permis de construire, certificats d'urbanisme, déclarations de travaux**, et autres autorisations administratives nécessaires pour entreprendre des travaux sur votre propriété.

### Des informations pratiques à portée de main

L'objectif de cette permanence est de vous aider à comprendre les règles complexes qui régissent l'urbanisme,

tout en s'assurant que les projets respectent l'environnement, les normes de sécurité, et les spécifications architecturales définies dans le PLUi. On pourra vous expliquer les différentes étapes à suivre, les documents à fournir, et vous orienter vers les services adaptés.

En prenant rendez-vous, vous évitez des erreurs administratives qui pourraient retarder vos démarches ou entraîner des sanctions.

### Comment prendre rendez-vous ?

Les permanences ont lieu chaque mardi de 15h à 17h. Il est recommandé de prendre rendez-vous en avance en appelant directement le service urbanisme de la mairie au **04 76 65 10 13** ou en envoyant un e-mail à : **[urbanisme@apprieu.fr](mailto:urbanisme@apprieu.fr)**

Les créneaux peuvent être limités en fonction de la demande, donc mieux vaut réserver rapidement.

La mairie encourage tous les citoyens intéressés à profiter de ce service pour bien démarrer leurs projets.

**N'hésitez pas à profiter de ce service utile et gratuit, et concrétisez vos projets dans les meilleures conditions !**

## RENCONTRE AVEC NOS AGRICULTEURS



Début janvier, agriculteurs et élus se sont à nouveau réunis. Ce temps apprécié de tous a permis d'aborder différents sujets communaux (voirie, dépôts sauvages, vivre ensemble...) mais aussi ceux portés par la CCBE (piste cyclable, sentiers pédestres traversant des parcelles agricoles sur la commune).

Les échanges ont été constructifs et force de propositions. Certains agriculteurs ont également fait part d'attaques de loup sur des troupeaux situés sur le territoire intercommunal entraînant des pertes bovines, notamment des veaux.

## LES VOIRIES REPRISES

### Chemin Neuf

Vous l'aurez certainement remarqué, le chemin appelé chemin Neuf, qui relie le rond-point de la CCBE au hameau du Rivier, a été fermé de début décembre 2024 à mi-janvier 2025. Pourquoi ? Dans le cadre de l'extension du parc photovoltaïque, il a fallu le raccorder au transformateur Enedis situé au Rivier d'Apprieu. En effet, le transformateur situé à proximité de la CCBE n'est plus en capacité d'absorber la production électrique. La conséquence : des travaux sur plus d'un kilomètre du chemin Neuf, avec une reprise faite dans une période peu adaptée pour les reprises de tranchées en bicoche.

La bande de roulement de la tranchée sera donc reprise au printemps pour essayer d'améliorer la qualité de ce chemin communal.

### Contamine

Lors des derniers épisodes pluvieux, des inondations (sans dommage aux biens) ont eu lieu sur le secteur de la Contamine. Lors de précédents travaux réalisés sur le réseau d'eau potable par la CCBE, certains branchements ont mal été repris. Combiné avec un réseau d'eaux pluviales vétuste, l'eau a débordé. La commune a donc décidé de faire intervenir en urgence l'entreprise Colas afin de rétablir la situation. Les travaux entrepris jouent bien leur rôle de régulation des eaux pluviales. Merci aux habitants du hameau pour leur compréhension, leur vigilance et leurs informations précises.

## DÉBUT DE CAMPAGNE DE PIÉGEAGE DU FRELON À PATTES JAUNES



Si vous voyez ces pièges, laissez-les en place. Ils permettent de capturer les reines fondatrices « frelon à pattes jaunes » (ou frelon asiatique) entre mi mars et fin mai.

Après cette date, il faut les retirer car les fondatrices « frelons européens », espèce protégée, commencent à sortir. Un plan national de lutte contre le frelon à pattes jaunes, dans lequel s'inscrit le piégeage sélectif de printemps, a été voté au parlement en mars 2025. Il a pour objectif de limiter le nombre de nids dans la saison mais aussi l'impact sur les insectes pollinisateurs comme les abeilles.

Depuis 4 ans, la commune participe activement à la lutte contre le frelon à pattes jaunes avec l'achat de pièges et la destruction de nids. L'an passé, nous avons installé environ 80 pièges sur tous les quartiers du village.

Rappelons qu'une fondatrice peut générer entre 2500 et 4000 ouvrières et de 30 à 200 futures fondatrices, qui seront actives l'année suivante.

Si vous trouvez un nid, surtout ne cherchez pas à le détruire ! Contactez la mairie au 04 76 65 10 13 ou [accueil@apprieu.fr](mailto:accueil@apprieu.fr).

En mars, les apiculteurs d'Apprieu se sont à nouveau réunis pour organiser le piégeage.

Ils seront présents le 27 avril lors de la fête de printemps pour informer le plus largement possible sur le frelon.



## DU NOUVEAU POUR NOTRE FORÊT

L'Office National des Forêts a établi un inventaire d'une partie des parcelles acquises par la commune. Il en a tiré un plan d'aménagement, d'une durée de 20 ans, approuvé fin 2024 en conseil municipal.

Les parcelles concernées seront soumises, par arrêté, à un régime forestier mettant en place la planification de leur gestion. Avec cet accord, la forêt communale bénéficie d'une gestion durable garantie. La récente adhésion de la CCBE à la charte forestière Bas Dauphiné et Bonnevaux apportera aussi une expertise supplémentaire dans la gestion durable de la forêt communale, mais également un soutien pour les propriétaires privés.

## POUR UN PAILLIS « BIEN DE CHEZ NOUS » !



Afin de maintenir la fraîcheur et l'humidité du sol, le paillis est une bonne solution pour nos plantations de haies, massifs, potagers... Il permet également de limiter, en périodes chaudes, les arrosages et désherbages, et de protéger en hiver, la vie du sol et les racines du gel.

Sur la commune, les agents techniques ont souhaité réaliser un paillis 100% « local et maison » en broyant les tailles des arbres et arbustes faites au cours de l'année.

Le paysagiste Emmanuel Fillardet, exerçant et habitant sur Apprieu, y participe également en faisant don à la commune du paillis qu'il réalise lors de son activité professionnelle. Un grand merci à lui !

## POURQUOI INSTALLER UN PANNEAU D'INFORMATION DE CHANTIER ?

**Lorsqu'une autorisation d'urbanisme (permis de construire, d'aménager, de démolir ou décision de non-opposition à une déclaration préalable) est accordée, il est obligatoire de l'afficher sur le terrain concerné.**

PERMIS DE CONSTRUIRE Construction ou travaux	
N°PERMIS :	<input type="text"/>
En date du :	<input type="text"/>
Bénéficiaire(s) :	<input type="text"/>
Nature des travaux :	<input type="text"/>
Surface de plancher autorisée :	<input type="text"/> m <sup>2</sup>
Hauteur de la/les construction(s) :	<input type="text"/> m
Surface des bâtiments à démolir :	<input type="text"/> m <sup>2</sup>
Superficie du terrain :	<input type="text"/> m <sup>2</sup>
Nom de l'architecte, auteur projet architectural :	<input type="text"/>
Date affichage permis en mairie le :	<input type="text"/>
Le dossier peut être consulté à la Mairie de :	<input type="text"/>
<p><b>Droit de recours :</b> Le délai de recours contentieux à l'encontre d'une décision de non-opposition à une déclaration préalable ou d'un permis de construire, d'aménager ou de démolir court à l'égard des tiers à compter du premier jour d'une période continue de deux mois d'affichage sur le terrain des places mentionnées à l'article R. 424-15 du code de l'urbanisme (article R. 600-2 du code de l'urbanisme). Tout recours administratif ou tout recours contentieux doit, à peine d'irrecevabilité, être notifié à l'auteur de la décision et au bénéficiaire du permis ou de la décision prise sur la déclaration préalable. Cette notification doit être adressée par lettre recommandée avec accusé de réception dans un délai de quinze jours francs à compter du dépôt du recours (article R. 600-1 du code de l'urbanisme).</p>	

Cet affichage doit être réalisé dès la notification de l'arrêté ou, en cas de permis tacite, dès que l'autorisation est acquise.

Le panneau, de forme rectangulaire et mesurant au moins 80 cm de longueur et de largeur, doit être installé de manière à être lisible depuis la voie publique ou un espace ouvert au public.

Il doit contenir ces informations essentielles :

- le nom du bénéficiaire
- la nature du projet
- la superficie du terrain
- la date de délivrance
- le numéro de l'autorisation d'urbanisme
- l'adresse de la mairie où le dossier peut être consulté

**L'affichage doit être maintenu pendant toute la durée des travaux.**

En l'absence de cet affichage, les tiers disposent d'un délai de six mois après l'achèvement des travaux pour contester l'autorisation. Il est donc crucial de respecter cette obligation pour assurer la transparence et prévenir d'éventuels recours.

## ANCIENNE USINE COUTURIER : LES TRAVAUX BIENTÔT TERMINÉS !



Cela fait longtemps que nous vous parlons des travaux sur l'ancienne usine Couturier, située à l'entrée du hameau de Plambois. Ils ont pris du temps, mais la fin est proche !

Après la démolition du bâtiment, des analyses ont été réalisées pour vérifier la

pollution du sol. Cette première étude a montré qu'une partie du terrain devait être nettoyée.

Pendant ces travaux, un puits a été découvert. Une nouvelle étude a donc été menée et a révélé qu'il fallait poursuivre la dépollution.

En partenariat avec l'EPFLD (Établissement Public Foncier Local du Dauphiné), nous allons donc engager une nouvelle phase de travaux.

Concrètement, toute la terre autour du puits sera retirée et remplacée par de la terre propre, non polluée.

Ces travaux auront lieu du 14 au 18 avril 2025, sous réserve de bonnes conditions météo.

# Écocitoyenneté

## ET SI VOUS COVOITURIEZ ?



dans l'application, ou par SMS, attendez à l'arrêt, un conducteur du réseau s'arrête pour vous emmener à destination ! Vos trajets sont gratuits !

Conducteur, lancez l'application M'covoit' Lignes+, roulez ... puis arrêtez-vous aux arrêts pour récupérer des passagers. Vous serez indemnisé pour la mise à disposition de vos sièges libres (0,5 € par trajet pendant les heures de pointes), et pour chaque passager transporté (2 € par passager transporté).

**Vous roulez quotidiennement entre Apprieu et Grenoble ? Vous aimeriez covoiturer mais c'est trop contraignant pour vous de vous organiser via une plateforme ? Et si vous covoituriiez sans réservation avec M'covoit' Lignes+ ?**

M'covoit' Lignes+ reprend les codes des transports en commun pour vous proposer un service aussi simple, pratique et fiable qu'une ligne de bus !

Grâce à l'arrêt situé sur le parking relais de Bièvre-Dauphine, covoiturez vers Grenoble avec les personnes qui vont dans la même direction que vous.

Ce dispositif favorise la rencontre spontanée entre conducteurs et passagers grâce à l'application M'covoit' Lignes+.

### Comment ça marche ?

Passager, rendez-vous à l'arrêt M'covoit' Lignes+, renseignez votre destination

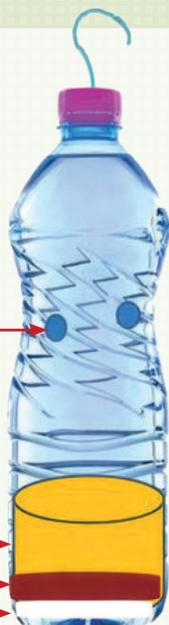


Plus d'informations ici : <https://www.lignesplus-m.fr/>  
Et sur Facebook : **M'covoit' Lignes+ covoiturage**

Accrocher à une branche

3 trous d'1 cm suffisent

Bière blonde  
Cassis  
Vin blanc



## FABRIQUER UN PIÈGE À FRELON À PATTES JAUNES (FRELON ASIATIQUE)

- 100 ml de bière blonde
- 100 ml de vin blanc (à ne pas oublier, car le vin blanc repousse les abeilles)
- 100 ml de sirop de cassis
- Mélanger ces trois liquides
- Percez des trous de la taille du corps d'un frelon (1 cm de diamètre) dans le haut de la bouteille comme sur la photo
- Suspendez ces pièges dans un arbre ou mettez-les au milieu d'un pot de fleurs

## POINT D'ÉTAPE SUR LE PROJET AVENIR DES ECOLES D'APPRIEU (AV EC)

Lors des vœux du maire, il a été présenté aux Apprelans l'esquisse choisie pour l'école Saint Exupéry. C'est une étape importante dans le projet AVenir des Ecoles d'Apprieu. Toutefois, il convient de revenir sur le cheminement qui a mené à cette étape.

### **Avril 2023 : lancement d'une étude de faisabilité sur les deux écoles publiques de la commune avec l'appui du programmiste Florès.**

Cette étude avait pour but de définir les besoins, d'identifier les contraintes et de réaliser une estimation budgétaire des projets.

Sur l'école maternelle Le Petit Prince, les travaux sont estimés à 6,8 millions d'euros TTC TDC pour rénover le bâtiment existant, réaliser une extension permettant d'accueillir une salle de motricité, une garderie et une cantine adaptée et pour aménager les espaces extérieurs.

Sur l'école élémentaire Saint-Exupéry, les travaux sont estimés à 3,7 millions d'euros TTC TDC pour réhabiliter énergétiquement le bâtiment existant, pour construire une extension permettant d'accueillir une cantine et une garderie adaptées aux besoins et pour aménager les espaces extérieurs.

### **Décembre 2023 : choix du planning de réalisation du projet**

Il a été décidé de débuter par les travaux de l'école élémentaire St-Exupéry. Ce choix peut paraître surprenant puisque

l'école maternelle est plus ancienne que l'école élémentaire.

### **Trois raisons ont motivé cette décision :**

1. En débutant les travaux en élémentaire puis en les poursuivant en maternelle, nous évitons à une génération d'enfants de vivre une grande partie de sa scolarité dans une école en chantier.
2. D'autre part, les bâtiments modulaires libérés en élémentaire pourront servir en maternelle lors de la phase chantier.
3. Par ailleurs, un audit énergétique réalisé sur les deux écoles, a montré que l'école élémentaire était bien plus énergivore que l'école maternelle. Aussi, dans une logique de maîtrise des coûts de fonctionnement de la commune, il semblait plus opportun de commencer à réduire les charges sur l'école la plus consommatrice.

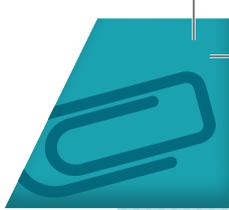
### **Avril 2024 : lancement du concours pour choisir l'équipe d'architecture qui travaillera sur le projet de l'école St Exupéry.**

Un jury, composé de tous les acteurs du projet (experts de la construction, élus, enseignants, services de la mairie, parents) s'est réuni une première fois pour désigner les trois équipes d'architecture amenées à concourir. Puis lors d'une deuxième rencontre, le jury a choisi l'une des trois esquisses proposées par ces équipes.

### **Décembre 2024 : l'équipe Wild Architecture est retenue.**

Cette équipe a été retenue car elle présentait le meilleur compromis architectural, fonctionnel et financier.





ser le confort d'été. Un système de gestion de renouvellement d'air va être installé. L'objectif de la commune est d'obtenir le label BaSe (BÂtiment Sobre en Energie)

Les matériaux de construction seront en priorité biosourcés et locaux. Le réemploi est favorisé.

Une coursive tout autour du bâtiment permettra également aux enfants de bénéficier de bancs et favorisera d'autres jeux de cour.

L'espace d'attente des parents sera protégé.

Les espaces extérieurs seront végétalisés et un espace est prévu pour un jardin pédagogique.

### **Quelles sont les prochaines étapes maintenant ?**

Le comité technique du projet va travailler avec Wild Architecture pour valider l'Avant Projet Sommaire puis l'Avant Projet Définitif.

Le Permis de Construire sera déposé à l'été 2025.

La consultation des entreprises et la préparation du chantier débuteront en janvier 2026.

### **Et l'école maternelle le Petit Prince ?**

L'étude de faisabilité réalisée en 2023 a permis de rédiger le programme pour l'école le Petit Prince. Aussi, dès que les travaux de l'école élémentaire seront engagés, il sera possible de commencer la phase de consultation d'une équipe d'architecture pour l'école maternelle.

En attendant, la commune continue d'entretenir cette école. Ainsi la somme de 70 000 euros a été votée sur le budget de fonctionnement lors du conseil municipal de mars 2025 pour tous travaux d'entretien nécessaires sur l'école le Petit Prince.

La future école sera composée de deux bâtiments : un bâtiment séparé abritant la garderie, le bâtiment actuel agrandi pour accueillir notamment la nouvelle cantine.

Un grand préau permettra une gestion plus aisée des temps de récréation par mauvais temps et pourra également permettre une pratique sportive.

Le préau actuel abritera le bureau de direction ainsi que des toilettes communiquant avec la cour. Il sera aussi une zone de circulation entre la cantine et la partie classes.

De nouveaux espaces de stockage pour les temps scolaires et périscolaires sont prévus (matériel de sport, d'arts plastiques, archivage...).

Les enseignants bénéficieront d'une salle de réunion et d'une salle de détente, de même que les agents périscolaires.

Le bâtiment existant va être rénové énergétiquement afin de diminuer les consommations énergétiques et de favori-

## ATELIERS JARDIN AVEC L'ESPACE DE VIE SOCIALE



Jusqu'en septembre, participez aux ateliers jardinage les mercredis matin de 10h15 à 12h au carré potager d'Eydoche (place Jeanne Terrail). Ces ateliers sont animés par Blandine de M'T légumes.

Ouvert à tous, adultes et familles.  
 Prochains ateliers : 9 avril, 16 avril, 14 mai, 21 mai, 4 juin et 25 septembre

Plus d'informations auprès de l'EVS par mail à [evs@cc-bievre-est.fr](mailto:evs@cc-bievre-est.fr)

## DES PROJECTIONS CINÉMATOGRAPHIQUES PRÈS DE CHEZ VOUS AVEC LE COLLECTIF CINEMA



Projection du film « N'avoue jamais » à Bizennes avec 90 personnes présentes

En lien avec l'espace de vie sociale, le collectif cinéma met en place des soirées cinéma gratuites une fois par mois sur les communes de Bizennes et Saint-Didier-de-Bizennes.

En partenariat avec le centre départemental de la promotion du cinéma, les membres du collectif se retrouvent un samedi par mois de 10h à 12h pour participer à la programmation et choisir le prochain film.

Suivez la page Facebook EVS Bièvre Est ou consultez l'agenda du site de Bièvre Est pour consulter les prochaines séances !

Le collectif cinéma est ouvert à tous, libre et gratuit. Pour plus d'informations contactez le 06 89 94 58 88 ou par mail [evs@cc-bievre-est.fr](mailto:evs@cc-bievre-est.fr)

## LE FESTIVAL ENSEMBLE POUR L'ÉGALITÉ POUR PROMOUVOIR LA SOLIDARITÉ



**Le festival Ensemble pour l'égalité, organisé par le centre socioculturel Ambroise Croizat, constitue un événement précieux pour célébrer le vivre-ensemble, promouvoir des valeurs de solidarité et d'inclusion, et offrir un espace propice à la rencontre et au partage.**

Organisé chaque année entre février et mars, ce festival propose une programmation renouvelée, élaborée par le collectif de manière participative. Parmi les activités proposées, nous retrouvons une journée interculturelle, des ciné-débats, des animations handisports, des cafés philo, des spectacles, etc.

Cet événement répond parfaitement aux objectifs fondamentaux du centre socioculturel Ambroise Croizat en renforçant les liens entre les habitants, en promouvant la culture et en sensibilisant aux causes sociales.

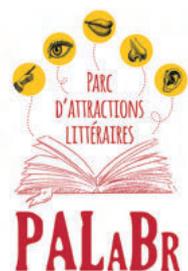
Le collectif, composé d'habitants, de bénévoles et de partenaires, se réunit régulièrement pour préparer chaque édition.

Ce processus illustre l'engagement du centre Ambroise Croizat en faveur de la « participation citoyenne », qui implique les habitants tout au long de l'organisation et de l'évaluation du festival.

Mais Ensemble pour l'égalité est avant tout un moment de détente et de loisirs, avec des activités ludiques et des temps de relaxation ouverts à tous, enfants, adolescents et adultes. L'un des temps forts de cette édition a été le carnaval, samedi 15 mars 2025.

**Pour rejoindre le collectif, n'hésitez pas à contacter le centre socioculturel Ambroise Croizat au 04 76 91 11 25.**

## LE PALABR, UN PARC D'ATTRACTIONS LITTÉRAIRES À BIEVRE EST



Sur la thématique des 5 sens, les bibliothèques et médiathèques participantes exposeront d'avril à juin les sculptures, collages et montages sonores réalisés par les enfants des écoles, des accueils de loisirs, des crèches, guidés par trois artistes : Patrick Mistral et Johanna Kraviek, de la Compagnie Superlevure, et Jérôme Bayet. Les collégiens exposeront aussi à la Fée verte les haïkus qu'ils auront rédigés avec leur professeur de lettres, tandis que les bibliothécaires mettront en lumière les documents et collections de leur fonds.



© Compagnie Superlevure

### Calendrier :

- Ouverture du parc à la mi-avril, jusqu'au 30 juin : des animations et événements prévus dans les différents lieux.
- Une date à retenir : le 17 mai : portes ouvertes au Parc ! Se déplacer de bibliothèque en bibliothèque, pour admirer

les réalisations des enfants, jouer, écouter des histoires, et participer à la chasse au trésor du PALaBr : saurez-vous résoudre toutes les énigmes ?

### Chiffres :

- **5 bibliothèques** et médiathèques du réseau participent : les bibliothèques de Bizonnes et Charbons, la médiathèque d'Izeaux, la Sirène à Apprieu, et la Fée verte, médiathèque intercommunale de Bièvre Est, située à Le Grand Lemps.
- **14 classes**, soit environ 350 enfants,
  - 12 classes de maternelles
  - 2 classes de 6ème du collège

### Conseil du jeudi 23 janvier 2025

- approbation du soutien à la population de Mayotte à hauteur de 2000 euros, versé au fond de concours placé auprès de l'Etat.
- approbation de la modification du régime indemnitaire de la filière police municipale pour la commune d'Apprieu à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025. Un avis favorable à l'unanimité du Comité Social Territorial avait déjà été donné le 17 décembre 2024.
- présentation du projet de travaux et du plan de financement de l'opération « plan lumière », prévoyant un coût d'investissement prévisionnel TTC de : 41 635 €. Attribution d'un fonds de concours qui sera établi par TE38 à partir du décompte final de l'opération, correspondant à la participation communale aux investissements de TE38 d'un montant prévisionnel total de : 28 103 €.
- approbation du projet du séjour scolaire à la montagne à Villard de Lans du mardi 10 juin au vendredi 13 juin 2025 d'une classe élémentaire de l'école Saint Exupéry. Sollicitation d'une subvention à hauteur de 1 270.00 € auprès de Monsieur le Président du Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes dans le cadre du dispositif d'aides « Financer les frais de transport pour un projet scolaire à la montagne ».

### Conseil du jeudi 20 février 2025

- présentation et débat autour du rapport d'orientation budgétaire 2025. Le contexte actuel, les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que la structure et la gestion de la dette sont ainsi présentés dans ce rapport.

- approbation de la convention de refacturation des frais de fonctionnement et de gestion des contrats communs de la maison de santé pluriprofessionnelle entre la communauté de communes de Bièvre Est et la commune d'Apprieu. Les parties ont convenu de désigner la commune d'Apprieu comme responsable de la souscription des différents contrats. Les participations financières des deux parties sont établies sur la base des surfaces que chacune possède : sur une superficie totale de 278 m<sup>2</sup>, la commune possède 209,10 m<sup>2</sup> et la communauté de communes de Bièvre Est 68,90 m<sup>2</sup>, soit 75% pour Apprieu et 25% pour Bièvre Est.

- approbation des projets de baux professionnels entre la commune d'Apprieu, les médecins et la SISA Plurisanté Bièvre .

- approbation du règlement type des salles, du matériel et des tarifs des salles communales à compter du 1<sup>er</sup> mars 2025. Acceptation du principe de gratuité uniquement aux associations locales et intercommunales.

- validation de l'intervention financière de la commune d'Apprieu auprès de l'association France Victimes 38 AVNIR. Le montant de l'aide est fixé à 250 € pour 2025.

- autorisation de versement de l'indemnité de surveillance des cantines dans le cadre des sorties scolaires pour le ski de piste pour l'année scolaire 2024-2025 pour les enseignants des classes concernées.



## MANON INGALA, FUTURE DIRECTRICE DE L'ACM

L'accueil collectif de mineurs est l'évolution de la garderie. Grâce à de nouvelles activités, de nouvelles façons de travailler avec les enfants, les temps périscolaires ont bien évolué.

À la tête de tout cela, Manon. Elle travaille dans l'animation depuis ses 17 ans, année d'obtention de son BAFA. Elle a ensuite intégré le service scolaire d'Apprieu en tant qu'agent polyvalente et devient rapidement coordinatrice du périscolaire.

Manon a réussi le BPJEPS LTP (Spécialité Animateur, mention Loisirs Tous Publics) après une formation de 18 mois, qu'elle a suivie en alternance : « J'ai appris à connaître le territoire et son importance, ainsi que l'évaluation des objectifs mis en place, afin de réajuster les besoins et progresser. J'ai aussi appris à connaître les besoins des enfants, les prendre en compte pour fixer les objectifs, ainsi que ceux des équipes bien sûr. J'ai également appris à encadrer une équipe. J'avais déjà de bonnes bases grâce à mon expérience mais cette formation les a bien complétées. Une formation intense mais qui m'a beaucoup apporté. J'ai pu faire un stage de direction, en juillet au centre social du Grand-Lemps. Une très belle expérience, car ça permet de voir autre chose, d'autres projets. »

De cette formation, elle tire une nouvelle façon d'animer les temps périscolaires : « 2 bénévoles de la médiathèque interviennent le lundi pour lire des contes aux enfants des 2 écoles. Un moment calme que les enfants, même les plus grands, apprécient beaucoup. Il y a également 2 intervenantes qui proposent de la broderie, une intervenante qui propose des ateliers de dessin et un intervenant volley. Prochainement, je souhaite sonder les familles pour savoir si certaines seraient intéressées à intervenir et partager leurs connaissances ou compétences auprès des enfants afin de rendre également les familles actives dans notre ACM ».

Avec M. Sailler, directeur de St Exupéry, Manon travaille sur le climat scolaire : « On essaye de fixer des règles collectives communes pour donner une continuité éducative aux enfants entre l'école et le périscolaire. »

Concernant les relations entre les enfants, Manon souhaite leur permettre de s'exprimer



sur les problèmes et conflits qu'ils rencontrent : « Les enfants de cette génération grandissent vite et ont du mal à se confier aux adultes, surtout les plus grands. Je vais mettre en place 3 boîtes. Une pour les conflits, une pour les idées qu'ils peuvent avoir et une pour s'exprimer sur ce qu'ils veulent, de façon anonyme, ou pas. Ils sont libres. À nous ensuite de traiter tout cela. J'ai expérimenté cette technique en centre de loisirs et ça fonctionne très bien. »

Un autre projet lui tient à cœur : « Je vais travailler sur l'inclusion. Que chacun ait les mêmes réponses à des besoins souvent différents. Les équipes seront formées pour ça et nous commençons à commander du matériel varié afin de prendre en compte tous les besoins des enfants. Quand les travaux de la future école seront terminés, je souhaite aménager les espaces pour proposer notamment un lieu cocooning, avec une tente où les enfants qui ont du mal à gérer leurs émotions pourront se réfugier et bien d'autres encore. En maternelle, on essaye aussi de mieux aménager les espaces mais cela n'est pas toujours évident. J'attends les travaux des deux structures avec impatience ! »

Les agents du périscolaire de l'élémentaire ont réussi leur BAFA. Une bonne nouvelle pour la professionnalisation de l'ACM. Manon en est ravie : « Elles ont appris de nouvelles activités, des animations encore plus construites. Je les accompagne, les dynamise, mais elles sont au point. En

maternelle, les ATSEM n'ont pas le BAFA. Je les aide, leur donne des idées, de nouvelles techniques d'animation qu'elles mettent en œuvre pour amener les enfants vers l'imaginaire. Les 2 ACM fonctionnent très bien et j'en suis ravi. »

Plusieurs projets sont en cours : « Les enfants ont plein d'idées ! Notamment deux groupes de CM qui souhaitent faire 2 pièces de théâtre. Afin de respecter un de nos objectifs de notre projet pédagogique qui est « l'autonomie », je les laisse faire, en leur assignant tout de même une référente. Ils pourront jouer leurs pièces à la salle des fêtes, devant un public restreint pour le moment. D'autres travaillent sur le basket ou le foot. Ce sont des projets en interne, qui viennent des enfants, et qu'ils gèrent en autonomie surveillée. En maternelle, nous mettons en place de belles animations bien construites, en attendant de pouvoir faire de plus gros projets. »

Manon a un bel objectif : « Mon souhait est de lier les 2 écoles, qu'elles travaillent ensemble à un projet à présenter en fin d'année par exemple. C'est dommage de ne pas partager de temps ensemble. Nous avons les mêmes enfants sur plusieurs années, des fratries, j'aimerais donc faire un projet périscolaire commun à présenter aux familles en 2026 ou 2027. On mutualise déjà beaucoup. Les animatrices travaillent sur les 2 écoles, avec le même matériel, dans les mêmes locaux, autant faire de belles choses ensemble. »

Les infrastructures de la commune sont variées et Manon souhaite les utiliser : « On a la salle des fêtes pour le théâtre, le city stade pour le foot... J'aimerais pouvoir sortir les enfants de l'école, utiliser les espaces que l'on a. C'est un peu compliqué par le peu de temps qu'on a, le matin et le soir notamment, mais à midi, ce serait plus réalisable. »

Pleine d'entrain et d'idées, de motivation et de dynamisme, Manon va donc continuer à faire évoluer l'ACM en collaboration avec les agents, les ATSEM, les écoles et les services de la mairie.

Bravo à elle d'avoir réussi son diplôme, qui lui a demandé beaucoup de travail, de déplacements, d'implication, qu'elle transmet déjà à ses collègues, pour leur plus grand plaisir à toutes.



## UN PROGRAMME 2025 CHARGÉ

L'année du CDF commence le 27 avril, avec la fête du printemps. (voir détails p 22)

Le 13 juillet, ce sera soirée festive, avec le retour du barbecue du CDF, la buvette, le feu d'artifice et le bal.

Le 20 septembre, nous recevrons JessandWest, les jumeaux musiciens, pour un sympathique spectacle vidéo et musical.

Le 12 octobre, la fête d'automne investit la place Buisnière.

Enfin, le Téléthon animera le complexe sportif le 6 décembre.

Pour suivre l'actualité du CDF : [Illiwap](#), [Facebook](#) et [Insta](#) ou [site de la mairie](#)



## QUELLE MISSION CE SERA POUR VOUS ?

Envie de participer à faire de la fête du printemps une réussite ? Venez nous rejoindre !

Nous avons besoin de bras, de jambes, de têtes, de sourires... pour accueillir exposants et visiteurs.

À la buvette, on rencontre du monde, on sert des boissons, on fait du calcul mental. C'est physique mais très sympa.

Côté service des repas, il faut accueillir les affamés qui auront fait du vélo ou sauté dans les jeux gonflables, préparer les frites, les grillades et les hot-dogs selon les choix et les servir, donner des couverts, un plateau, les aider à trier leurs déchets, débarrasser les tables... un travail polyvalent, digne d'un restaurateur engagé.

Ceux qui aiment les véhicules anciens et les vélos, vous avez de quoi faire aussi. Il faut accueillir les conducteurs et les guider sur le parking afin que tout se passe bien. Près du pumptrack, avec l'animation vélo, il faut, là aussi, guider les visiteurs, et seconder Sébastien et son

équipe de Naturavélo pour accueillir ceux qui voudront participer aux initiations.

À l'entrée du parking, il faut aussi gérer les espaces pour les visiteurs : surveiller les places disponibles sur le parking du complexe ou guider ceux qui ne les connaissent pas vers les autres parkings du village.

Bien sûr, il faut également des bras le matin pour installer, le soir pour ranger. Deux moments conviviaux qu'on aime partager, autour de viennoiseries, café, ou casse-croute du soir.

Toutes ces missions sont essentielles pour le bon déroulement de la fête. Elles peuvent durer toute la journée, ou seulement 2h, selon vos disponibilités. Et bien sûr, pour vous remercier, on vous offre repas et boissons. C'est la moindre des choses.

**Vous pouvez contacter Blandine, notre présidente, au 06 83 49 81 54 pour plus d'informations.**

## NOS FÊTES 2024 EN IMAGE



Fête de printemps



13 juillet : les bénévoles motivés



13 juillet



Fête d'automne : La Zumba



Le Téléthon en art



Le Téléthon en musique



apel

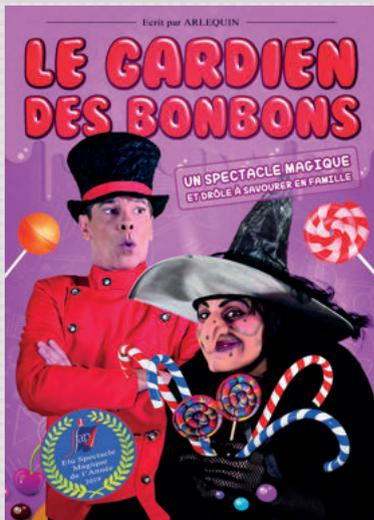
Chers habitants, l'APEL St Pierre vous propose **2 événements incontournables**.

Le 6 avril, plongez dans un univers sucré et coloré avec le spectacle **Gardiens des Bonbons** ! Ce spectacle familial, primé en 2019, promet d'émerveiller petits et grands avec de l'intrigue, de l'humour, de la magie, et une surprise ! Venez nombreux pour partager ce moment de joie et de gourmandise et prolongez le plaisir en mangeant une crêpe ou une barbe à papa.

Nous vous invitons aussi à notre « **Soirée Partenaires** ». Une occasion idéale pour réseauter, rencontrer nos précieux partenaires locaux et célébrer ensemble nos réussites. Une soirée placée sous le signe de la convivialité.

Ne manquez pas ces rendez-vous exceptionnels qui promettent de renforcer les liens au sein de notre communauté. Nous vous attendons nombreux pour partager ces moments uniques !

Pour plus d'informations, consultez notre page FB Apel Saint-Pierre Apprieu ou contactez-nous sur [ecolestpierre.apel@gmail.com](mailto:ecolestpierre.apel@gmail.com)



## LA FÊTE DE PRINTEMPS ARRIVE



**Dimanche 27 avril, le Comité des fêtes vous invite à sa fête de printemps.**

Son programme est varié et festif : **expo de véhicules anciens, initiation au pumtrack** avec Naturavélo, **essais et spectacles de vélos rigolos** avec Ziganime et jeux gonflables pour les enfants.

**Des stands** : bijoux, voitures miniatures, fleurs séchées, vannerie, massages, champignons, miel et bière au miel...



## INSCRIPTIONS OUVERTES POUR LE TRAIL

Nos 3 activités, la course à pied, la marche rapide et la randonnée, sont suivies régulièrement par nos 180 adhérents. Tous les chemins du secteur n'ont plus aucun secret pour nous. Le Trail des Tortues Joggeuses (15ème édition), aura lieu le dimanche 15 juin 2025. Il accueillera

tous les sportifs, coureurs et marcheurs qui ont envie de se faire plaisir sur les parcours préparés par nos bénévoles.

Les coureurs auront 3 parcours au choix : 20, 14 ou 8 km,

Les marcheurs, 2 parcours : 14 ou 8 km.

Les enfants ne sont pas oubliés : 3 parcours les attendent (400 m, 1 km, 2 km).

De nombreux lots viendront récompenser les participants.

Les inscriptions sont déjà ouvertes. Alors, on se prépare ! À noter également le Salon des vins et de la Gastronomie qui aura lieu les 15-16 novembre 2025.

**Contact :**  
[chaudlespattes@gmail.com](mailto:chaudlespattes@gmail.com)  
De nombreuses informations sur notre site : [www.chaudlespattes.fr](http://www.chaudlespattes.fr)  
et notre page Facebook : [chaudlespattes](https://www.facebook.com/chaudlespattes)





## UNE ANNÉE ACTIVE POUR LA BOULE JOYEUSE-APPRIEU



L'année 2025 commence sous les meilleurs auspices. Tous nos concours sont très plébiscités, ce qui fait que nous avons une liste d'attente très fournie. Nous remercions l'association bouliste de La Murette qui nous permet d'utiliser son bouldrome sinon nous ne pourrions pas organiser aussi bien nos challenges. Nous remercions aussi notre traiteur et parte-

naire, Valérie Brochier, pour les bons petits plats qu'elle nous concocte pour régaler tous les boulistes engagés de la meilleure des manières.

L'année sportive continue de belle façon puisque nous allons présenter plusieurs équipes aux différents Fédéraux (qualification aux Championnats de France) mais aussi la rencontre conviviale des 3 villages (Virieu, Le Pin et Apprieu) le 1<sup>er</sup> mai et encore 2 beaux challenges.

Venez nous rencontrer les lundis, mercredis et vendredis après-midi au bouldrome, près du stade, pour que l'on vous fasse découvrir un sport encore trop méconnu, ou applaudir les joueurs lors des différents challenges que nous organisons tout au long de l'année.



## LE POINT DE MI SAISON AU HAND BIÈVRE TERRES FROIDES

La barre des 250 licences a été dépassée et les responsables des 19 collectifs continuent de proposer des entraînements qualitatifs grâce aux formations dont ils bénéficient, malgré un manque de créneaux de gymnase pour

l'acquisition d'une parfaite autonomie.

Parallèlement le label Bronze décerné au club pour l'engagement de ses bénévoles conforte le dynamisme et le rayonnement sur le territoire.

Le HBTF a aussi choisi de s'engager auprès de la Fédération Française de Handball et de la ligue régionale pour la lutte contre les incivilités dans les gymnases, conservant ainsi un seul objectif : jouer au ballon !

Les prochaines manifestations sont en préparation à l'heure de la rédaction de ces lignes : le loto le 9 mars et la St Patrick le 21 mars. On vous fait le point dans le prochain bulletin !

Pour nous suivre: @handbievretterresfroides



## L'ADMR RECRUTE POUR CET ÉTÉ

Tenté(e) par un nouveau métier qui a du sens ? Expérimenté(e) dans le service à la personne ? Venez travailler quelques heures ou toute la semaine auprès de nos bénéficiaires cet été.

Entretien du domicile, aide aux repas, levers ou couchers, accompagnement pour faire les courses, compagnie pour discuter ou partager un jeu... les tâches sont aussi variées qu'indispensables aux personnes que vous aiderez à mieux vivre à leur domicile.

Qu'elles soient âgées, en situation de handicap, débordées, en difficulté suite à un changement de leurs conditions de vie, elles ont toutes besoin de vous. Et si vous le souhaitez, vous pourrez continuer à la rentrée. On a toujours besoin de belles volontés.

Contactez Anne-Marie Oddou pour plus d'informations : 06 87 73 15 96.





## UNE ANNÉE BIEN REMPLIE



Le judo à Apprieu se pratique à l'Espace Paul-Croce depuis 2 saisons déjà.

C'est Pierre Yves Thomas qui avait éterné la nouvelle salle en tant que président et a laissé sa place à Mickael Shavitz pour cette 2ème année dans nos nouveaux locaux.

La nouveauté de cette saison est l'association avec le club de Colombe.

Désormais le club compte plus de 90 licenciés âgés de 4 à 14 ans, 4 créneaux sur Colombe et 4 créneaux sur Apprieu.

Les jours d'entraînement sont, pour Colombe : les lundis de 17 à 19h et les mercredis de 14h15 à 17h et sur Apprieu : les mercredis de 17h30 à 19h30 ainsi que les vendredis de 17h à 19h.

2 intervenants diplômés interviennent : Aurélie Chardon sur Colombe et Christian Laurent sur Colombe et Apprieu.

Le club a déjà participé à plusieurs tournois, tel que celui de Rives en novembre, le tournoi de Voiron en décembre, celui de ST Egrève en janvier ainsi que le championnat benjamin.

Le club organisera son tournoi le dimanche 13 avril à l'Espace Paul-Croce. Une dizaine de clubs voisins sont attendus.



## UN GESTE VITAL !

À Apprieu, on a le sang chaud... et on est prêt à le donner !

L'Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles et l'Établissement Français du Sang organisent régulièrement des collectes. Le 27 janvier, nous étions 79 donneurs à offrir notre sang pour les malades, dont 2 nouveaux donneurs. MERCI !

Pas besoin d'être Superman pour sauver des vies, il suffit d'un bras, et d'un peu de temps. De plus, un casse-croûte vous attend à l'arrivée, avec une collation à la hauteur !

Si vous avez 18 ans, la santé et un cœur généreux, venez... en donnant quelques gouttes ! Un petit geste pour vous, mais

une grande différence pour ceux qui en ont besoin.

La collecte se déroule dans une ambiance conviviale, avec une équipe motivée pour vous accueillir.

Prenez RDV lundi 28 avril à la Grange Buisnière : Les malades comptent sur nous !

PS : si vous allez sur Grenoble, donnez votre PLASMA à la maison du DON de l'EFS.



<https://dondesang.efs.sante.fr/trouver-une-collecte/18790/plasma>

Amicalement, Roland RIOUX.



Muzik'App est toujours sur le pont ! Les cours se poursuivent et pour la deuxième année nos plus jeunes élèves (Eveil Musical) ont reçu leur « PASSEPORT DECOUVERTE » permettant d'assister à une séance de chacune de nos activités, ceci afin de faire découvrir le plus d'instruments possible et pourquoi pas, de susciter des vocations.

9 élèves de l'Atelier Chant de Muzik'App et leur professeure, participeront au spectacle chorégraphié de La Grange à Danser, Mémoires d'un Géant, les 14 et 15 juin 2025.

Une belle aventure qui réunira ces 2 associations et surtout ces 2 disciplines que sont le chant et la danse. Un projet motivant et stimulant pour les élèves de l'Atelier Chant.

La fête de la musique se déroulera le samedi 28 juin. Les ateliers de musiques actuelles se produiront sur scène, la Batuk'App assurera les inters plateaux et la soirée se terminera avec le groupe LES PETITS K L'SON ! Chanson française au programme.



## TERRES FROIDES BASKET AVANCE



Cette saison, explosion des licenciés à TFB. Nous sommes 450. Un record !

Nos 2 équipes de nationale 3 filles et garçons entament la 2<sup>e</sup> partie de championnat et vont continuer à jouer le maintien.

Les autres équipes attaquent aussi la 2<sup>ème</sup> phase. Leur challenge : la qualification pour les phases finales.

TFB a innové cette saison avec une section multisport. 163 enfants découvrent athlétisme, sports de combat, jeux de ballons, différents sports collectifs et sports de raquettes.

Pour essayer en cette fin d'année : les lundis 16h30 à l'école de Colombe, mardi à 16h30 aux écoles du Grand Lempis, jeudi à 16h30 aux écoles de Chabons, vendredi 16h30 aux écoles d'Apprieu et de Charavines.

**Vous pouvez contacter Mickael Cortay 06 72 15 78 21.**

**Pour suivre les aventures de TFB Instagram : tfb\_38**

**Facebook : Terres Froides Basket TikTok : terresfroidesbasket**

**Site web : terresfroidesbasket.com ou Emilien Bajat 06 73 30 70 70**

**À très bientôt sur les terrains de basket**



## YACA, LES PROPOSITIONS À VENIR

- **bain de gong** : 09/04, 14/05 et 11/06, places limitées, inscriptions obligatoires

- **journée internationale du yoga** :

Vendredi 13 juin à 19h : découverte danse indienne Bollywood

Samedi 14 juin matin : atelier yoga, marche en conscience et repas partagé.

### Au mois de juin, venez essayer le yoga gratuitement

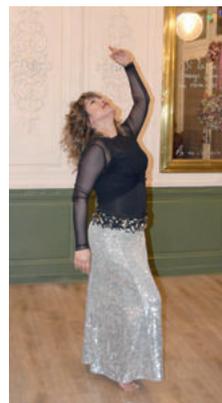
Le yoga s'adresse à tous, sans distinction d'âge, de niveau et de pratique. Il y a des cours pour les adultes, les ados, les enfants et aussi un cours de yoga sur chaise pour les personnes âgées, à mobilité réduite, ayant des douleurs articulaires, en convalescence, aux femmes enceintes.

Venez comme vous êtes ! Souvent, on nous demande s'il faut être souple pour pratiquer le yoga... Notre réponse est bien sûr que non et heureusement.

Les professeurs, Sophie et Anne, vous accueilleront avec plaisir.

**Alors, n'hésitez plus et contactez-nous.**

**Association YACA, 06-28-13-17-77, yogapprieu@gmail.com**



## ATELIERS D'ANLOR : C'EST PARTI POUR SORTIR LES CARNETS EN PLEIN AIR !



Les ateliers d'aquarelle d'ANLOR s'adaptent aux beaux jours et proposent des séances créatives en extérieur, axées sur la réalisation de carnets de voyage. Débutants ou confirmés, venez explorer la peinture "sur motif" et immortaliser vos découvertes à l'aquarelle.

Apprenez à observer, simplifier et capturer l'essence de votre environnement : paysages, scènes de vie, ambiances lumineuses. Les ateliers couvriront des techniques de croquis rapides, de travail des couleurs en extérieur et d'intégration de textes.

Laissez votre créativité s'exprimer au grand air !

Dates à retenir :

13/04 >> Balade croquis

19/04 >> Au Bocal - Composition

27/04 >> Fête du printemps d'Apprieu

- Vieilles voitures

09/05 >> Paladru - Le lac

**Informations et inscriptions :**

**Téléphone : 06 10 70 62 98**

**Email : contact@atelierdanlor.fr**

**Site Web/Réseaux Sociaux : AN Lor (Atelier d'ANLOR)**



## LA FABRIQUE CITOYENNE



BIÈVRE EST

### LA FABRIQUE SE SÉDENTARISE

La Fabrique rénove et aménage depuis quelque temps l'ancienne boucherie d'Apprieu. Ce lieu hybride est pensé pour favoriser le lien social entre les différentes générations et permettre de mener des projets créatifs. Il propose une diversité d'activités. Parmi elles, Les Paniers Apprelans, un service de livraison de colis alimentaires hebdomadaire en circuit court. Un espace de coworking y est également aménagé, offrant une alternative conviviale à l'isolement du télétravail. Un atelier de fabrication numérique, doté d'une imprimante 3D et d'une graveuse découpeuse laser invite à l'expérimentation et à la créativité. Un petit salon permettra à des groupes de parole de se réunir confortablement. Enfin, des soirées jeux de société et des réunions conviviales viennent renforcer le lien social.

Ce tiers-lieu aspire à dynamiser la citoyenneté locale en alliant praticité et esprit collectif, alors passez nous rendre visite !



## LES FUTURS MARIÉS BIEN ACCUEILLIS



Dimanche 16 mars, la paroisse Notre Dame de Milin a accueilli à la messe dominicale 10 couples qui vont se marier dans l'année. Les futurs mariés remercient les accompagnants pour leur disponibilité et leur accueil. La préparation est un moment important avant de s'engager. Elle permet d'approfondir les piliers et c'est l'occasion d'un temps de réflexion. Le père Bertholin invite les couples à prier, espérer et s'émerveiller. L'engagement d'Emmanuel Richard dans l'accompagnement est la réponse à un appel vers ce sacrement. La matinée s'est terminée par un apéritif offert à tous pour échanger et faire connaissance.

## 3 SALLES SONT EN LOCATION À APPRIEU

Vous pouvez faire votre demande à l'accueil de la mairie.

### Salle des Forgerons

Capacité : 240 personnes



### Salle des Tisserands

Capacité : 106 personnes



### Salle du Rivier

Capacité : 99 personnes



Pour connaître les tarifs de location, consulter ce document :

[efaidnbmnnnibpcajpcglclefindmkaj/https://www.apprieu.fr/wp-content/uploads/sites/2/2024/01/ANNEXE-DEL\\_2023\\_070\\_TARIFS-DES-SALLES-COMMUNALES.pdf](https://www.apprieu.fr/wp-content/uploads/sites/2/2024/01/ANNEXE-DEL_2023_070_TARIFS-DES-SALLES-COMMUNALES.pdf)



## NAISSANCES

**PERON Elias** : 25 décembre 2024

**DALL'AGNOL Romy** : 18 janvier 2025



## ILS NOUS ONT QUITTÉS

**CROCE Paulette** : 4 décembre 2024

**CLEMENT Alain** : 3 janvier 2025

**SIBUT Marie-Christine** : 14 janvier 2025



## AVRIL

5	Terres Froides Basket	Matches - 13h/minuit	L'Envol
5	L.C.A Foot 38	Matches U12 Et U20 - 11h/18h	Terrain de foot en herbe
6	L.C.A Foot 38	Matches Seniors 2 - 13h/18h	Terrain de foot en herbe
6	Terres Froides Basket	Matches - 08h/20h	L'Envol
6	A.P.E.L Ecole St Pierre	Spectacle - Journée	Forgerons Grange Buisnière
6	Amicale Du Rivier	Repas Tête de veau - 12h/19h	Ancienne Ecole Du Rivier
8	Bièvre Loisirs	Repas adhérents - 11h30/17h30	Tisserands Grange Buisnière
12	L.C.A Foot 38	Matches U17 Et U20 - 11h/18h	Terrain de foot en herbe
12	Volley Ball Club Apprieu	Matches - 13h/23h	L'Envol
13	Art'prieu	Balade Croquis - 9h/12h	Ancienne Ecole Du Rivier
13	Apprieu Colombe Judo Club	Tournoi de Judo - 8h/19h30	Espace Paul Croce
13	L.C.A Foot 38	Matches Seniors 2 - 11h/18h	Terrain de foot en herbe
13	Volley Ball Club Apprieu	Matches - 8h/23h	L'Envol
19	Terres Froides Basket	Matches NF3 - 8h/20h	L'Envol
20	Volley Ball Club Apprieu	Tournoi - 8h/20h	Espace Paul Croce
21 au 25	L.C.A Foot 38	Stage - 8h30/18h	Complexe Sportif
21 au 25	Terres Froides Basket	Stage - 8h30/17h30	L'Envol
24	Art'prieu	Film d'animation - Linda veut du poulet - 15h	Salle des fêtes
27	Comité des fêtes	Fête Du Printemps - 10/17h	Complexe Sportif
28	Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles	Collecte - 16h/19h30	Tisserands Grange Buisnière
28 avr. au 2 mai	Volley Ball Club Apprieu	Stage - 8h30/18h	L'Envol

## MAI

8	L.C.A Foot 38	Tournoi Tombarello - 8h/18h	Complexe sportif
10	Terres Froides Basket	NM3+matches - 13h/minuit	L'Envol
10	L.C.A Foot 38	Matches U15 et U20 - 12h/18h	Terrain de foot en herbe
11	L.C.A Foot 38	Matches seniors 3 - 12h/18h	Terrain de foot en herbe



## AGENDA

### MAI (SUITE)

11	Terres Froides Basket	Matches - 8h/20h	L'Envol
16	A.D.M.R Apprieu/St Blaise	Théâtre - 18h/minuit	Salle des fêtes
17	Volley ball club Apprieu	Matches - 8h/23h	L'Envol
17	Médiathèque La Sirène	Parc d'attractions littéraires - 10h-12h/14h-17h	Médiathèque La Sirène Salle des fêtes
17	L.C.A Foot 38	Matches U17 - 13h/18h	Terrain de foot en herbe
18	Volley ball club Apprieu	Matches - 8h/23h	L'Envol
24	Art'prieu	Concert et atelier Anthony Augier - 14h/23h	Salle des fêtes
24	Art'prieu	Dépôt des œuvres de l'exposition participative - 10h/12h	Mairie
24	Terres Froides Basket	TFB finales départementales - 13h/minuit	L'Envol
24	L.C.A Foot 38	Matches - 11h/19h	Terrain de foot en herbe
25	Volley ball club Apprieu	Matches - 8h/23h	L'Envol

### JUIN

1	A.P.E.L Ecole St Pierre	Pucier 2025 - Journée	
4	Art'prieu	Les Racontines - 10h/10h30	Médiathèque la Sirène
7	Volley Ball Club Apprieu	Tournoi des petites étoiles - 13h/23h	L'Envol
13	Yaca	Yoga - 18h/23h	Salle des fêtes
13	Apprieu judo club	Remise des ceintures - 19h/20h30	Espace Paul Croce
14	Yaca	Journée internationale du yoga - 14h/22h	Ancienne école du Rivier
15	Chaud les pattes	Trail des tortues joggeuses - 8h	Complexe sportif
15	Volley Ball club Apprieu	Finale nationale M11	L'Envol
21	L.C.A Foot 38	Fête du club et assemblée générale - 8h/1h	Espace Paul Croce
22	A.D.M.R Apprieu/St Blaise	Repas - 11h/18h30	Ancienne école du Rivier
22	Muzik'app	Auditions de fin d'année - 10h/19h	Forgerons grange buissiere
23	Amicale des donneurs de sang	Collecte - 16h/19h30	Tisserands grange buissiere
27	Sou des écoles	Fête des écoles - 16h	Espace Paul Croce
28	Muzik'app	Fête de la musique 2025 - 18h	La Grange Buisnière
28	Avant-garde Apprieu	Gala - 15h	L'Envol
29	Boule joyeuse Apprieu	Concours Alex Billaud - 8h/21h	Boulodrome Daniel Termoz-Masson et stabilisé

Merci de respecter les gestes barrières en présence de personnes fragilisées ou immunodéprimées.

## LA GAZETTE D'APPRIEU

Directeur de publication : **Dominique Pallier**

Rédaction : **Commission communication, Mairie d'Apprieu**

Coordination : **Valérie Déguillaume-Millat / Suivi administratif : Malorie Jouffray**

Impression : **Imprimerie Ruggin** - Tirage à 1850 exemplaires

Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement

Mise en page : **www.oliviersalvaia.fr**

Mairie d'Apprieu - 04 76 65 10 13 / **accueil@apprieu.fr**

Distribution : **Mairie d'Apprieu** - Site internet : **www.apprieu.fr**

